

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Les faits du week-end

Une fille rencontrée sur le Net lui tend un guet-apens

R.S., 35 ans, s'est fait braquer lors d'un rendez-vous avec une jeune fille qu'il a rencontrée sur le Net. La victime raconte : " J'ai fait la connaissance d'une fille dans un groupe sur Facebook. Naturellement, nous avons fait connaissance et échangé nos numéros de téléphone. Puis, je lui ai fixé un rendez-vous non loin de la station-service de Saint-Georges. Pendant que j'attendais ma conquête au lieu du rendez-vous, vers 20 heures, deux jeunes hommes se sont approchés de moi et ont demandé si c'est moi M. R.S. J'ai répondu oui et ils m'ont dit que la petite leur avait demandé de venir me chercher et qu'ils sont ses frères. Après avoir effectué un bout de chemin, ils m'ont entraîné, sous la menace des couteaux, dans la broussaille. Puis, ils ont pris tout ce que j'avais sur moi, y compris la paire de chaussures que je portais. "

Elle trouve une fille chez son copain et fait un scandale

À Okala, une jeune femme venue chez son petit ami par surprise, a trouvé ce dernier en galante compagnie. S'en est suivie une vive altercation entre les deux femmes. Dépassé par les événements, l'homme par qui le scandale est arrivé a fait appel aux voisins pour l'aider à régler cette scène de ménage. La femme cocufiée s'est mise à insulter copieusement son petit ami devant une assistance curieuse, allant même jusqu'à dévoiler les secrets qu'ils partagent ensemble. Quant à sa présumée rivale, elle a été exfiltrée de la maison par des personnes de bonne volonté.

Un faux policier pris en flagrant délit de vol

UN faux agent des Forces de police nationale (FPN) a été interpellé à Belle-vue II par des vrais fonctionnaires de police, pendant qu'il demandait à un conducteur de taxi de lui reverser 15 mille francs pour une infraction constatée. Face au refus du taximan d'obtempérer, une dispute a éclaté entre les deux hommes, devant des badauds. Une voiture de police qui passait par là au moment des faits s'est arrêtée, puis les trois agents qui se trouvaient à son bord ont demandé à comprendre ce qui se passait. Le faux contrôleur étant dans l'incapacité d'attester de sa qualité de fonctionnaire de police, celui-ci a été interpellé, puis conduit au poste de police pour les nécessités d'enquête.

Un faux commandant des Douanes en prison

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UN Gabonais, Pierre Boussougou Boussougou, vient d'être écroué à la prison

Une dizaine de plaintes ont ainsi été enregistrées par la direction de la Sûreté urbaine (DSU) contre le faux commandant des Douanes et sa clique.

place, ses complices et lui usaient de subterfuges pour

que le client leur remette séance tenante l'argent de l'achat. Une fois celui-ci en poche, ils lui demandaient d'attendre dans un coin du port la sortie de son véhicule. Puis s'éclipsaient. Ce n'est que beaucoup plus tard que le malheureux comprenait qu'il s'est fait arnaquer.

Une dizaine de plaintes ont ainsi été enregistrées par la direction de la Sûreté urbaine (DSU) contre le faux commandant des Douanes et sa clique. Les limiers lancés à leur recherche ont finalement mis la main sur Pierre Boussougou Boussougou. Ses complices sont activement recherchés par des enquêteurs.



Photo: Abel Eyeghe/L'Union

Pierre Boussougou Boussougou, l'escroc présumé, séjourne une nouvelle fois à la prison centrale de Libreville.

3 500 produits avariés incinérés à Lambaréné

ESAÏE NDILOROU
Lambaréné/Gabon

LE service provincial d'hygiène publique et d'assainissement du Moyen-Ogooué, sur instruction du gouverneur de province, Paulette Mengué M'owono, effectuée depuis un moment, sur le terrain, des contrôles inopinés pour lutter contre les vecteurs des maladies et veiller au respect des mesures d'hygiène alimentaire et de salubrité publique. L'opération est supervisée par le directeur régional de Santé (DRS), Dr Julien Meyong Bekalé.

Récemment, dans ce cadre, 3500 produits de première nécessité, avariés et donc dangereux, ont été saisis, puis retirés de la vente, avant d'être incinérés sur ordre du procureur près le tribunal de première instance de Lambaréné. Les agents enquêteurs ont également trouvé de faux documents relatifs au suivi médical du personnel.

Interrogé après l'incinération



Photo: Esaïe Ndilorou

Les produits saisis, puis détruits.

des produits avariés saisis, le chef de service, Martin Luther Ondo Nzé, a mis en garde les opérateurs économiques, leur faisant savoir que les pouvoirs publics n'hésiteront pas à sanctionner les commerçants véreux. Puis, il a conclu : " Les plus hautes autorités de l'État font

de la santé des populations leur cheval de bataille. En tant que soldats, nous veillons au bien-être des populations. Nous invitons donc ces dernières à nous saisir en cas de doute sur un ou plusieurs produits sur le marché. Soyons vigilants. Notre santé en dépend ", a-t-il conclu.